

<https://lite.indicator.be/fiscal-pro/recent.php>

FiscalPro : année 2 - numéro 6 - 07.05.2019

Page : 1

DIRIGEANT D'ENTREPRISE - RÉMUNÉRATION

[La pénalité en cas de déficit de rémunération n'a jamais existé !](#)

Le 4 avril, la Chambre a adopté en séance plénière la proposition de loi supprimant la pénalité en cas de non-conformité à la condition du montant de rémunération de dirigeant. Est-ce une raison pour se réjouir ?

[Plus...](#)

Page : 2

ENTREPRISE EN NOM PERSONNEL - CESSATION D'ACTIVITÉ

[Les plus-values de cessation sont-elles encore intéressantes après la réforme de l'impôt des sociétés ?](#)

La réforme du droit des sociétés et la flexibilité offerte par la SRL inciteront peut-être de nombreux entrepreneurs à constituer une société. La réforme de l'ISoc a aussi rendu l'exercice d'une activité via une société plus intéressant sur le plan fiscal. Nombre d'entrepreneurs dont l'activité est en croissance et qui ont lancé jadis celle-ci sous la forme d'une entreprise unipersonnelle se demandent si le passage en société n'est pas une évolution logique. Dans cet article, nous nous penchons sur le régime des plus-values de cessation, en nous demandant si celui-ci est encore intéressant sur le plan fiscal.

[Plus...](#)

Page : 4

FRAIS PROFESSIONNELS - DÉDUCTION

[Exonération pour passif social : règles fiscales adaptées](#)

L'exonération pour passif social a été récemment modifiée et clarifiée. Comment déterminer la rémunération pouvant faire l'objet de l'exonération ? L'exonération doit désormais aussi être étalée sur cinq ans. Comment calculer concrètement cet étalement ? Un exercice comptable ne coïncidant pas avec l'année civile a-t-il un impact sur le calcul ?

[Plus...](#)

Page : 6

PENSION & ASSURANCES - ASSURANCE GROUPE

[Comment calculer la cotisation Wijninckx définitive ?](#)

En 2012, le gouvernement Di Rupo voulait limiter le plafond de 80 % auquel votre assurance groupe ou votre EIP doit satisfaire pour que vos primes soient déductibles en fonction de la pension la plus élevée du secteur public. Cette mesure n'a finalement pas été retenue et a été remplacée par la «cotisation Wijninckx» (instaurée par la loi-programme du 22 juin 2012). Cette cotisation de sécurité sociale est due depuis 2012 sur les primes et contributions de pension (très) élevées.

[Plus...](#)

Page : 8

CONTRÔLE & LITIGES - CONTESTATIONS

Cotisation sur les commissions secrètes : comment satisfaire à la condition d'identification en temps utile ?

La cotisation sur les commissions secrètes a connu une évolution importante au fil des ans. Quelles modifications la réforme de l'impôt des sociétés entraîne-t-elle à partir de l'exercice d'imposition 2021 ? Comment satisfaire à la «condition d'identification en temps utile», qui vous permet d'échapper à la cotisation ? Peut-il alors quand même être parfois question d'une double imposition ou d'une double non-imposition ?

[Plus...](#)

Page : 10

TVA - DIVERS

Travaux immobiliers pour votre activité économique ?

Le 01.03.2019, l'administration a publié les explications nécessaires (circ. n° 2019/C/19) sur l'assimilation à une prestation de services effectuée à titre onéreux de l'exécution d'un travail immobilier par un assujetti pour les besoins de son activité économique ou à d'autres fins (art. 19, §2 CTVA) . Il s'agit du régime qui est applicable depuis le 16.12.2017. Que prévoit la circulaire ?

[Plus...](#)

Page : 12

PENSION & ASSURANCES - ASSURANCE GROUPE

Une carrière complète et moins de 65 ans : désormais que 10 % d'impôts !

Le travailleur qui partait à la retraite après une carrière complète de 45 ans mais avant son 65^e anniversaire ne pouvait pas bénéficier du taux de taxation de 10 % sur le paiement de son capital pension complémentaire. Le Parlement a récemment modifié la loi afin de supprimer cette discrimination.

[Plus...](#)